



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/18

Reçu en Préfecture le : 03/05/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 2 mai 2018
D-2018/152

Aujourd'hui 2 mai 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Musée des Beaux-Arts. Application de conditions de gratuité générale à titre exceptionnel et ponctuel. Décision. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération N° D-2017/459 en date du 20 novembre 2017, reçue en Préfecture le 21 novembre 2017, vous avez autorisé la création d'une boutique au sein de l'espace d'accueil du Musée des Beaux-arts de Bordeaux. Le projet, conduit par le Cabinet d'architecture bordelais Linxe et Convergéo, entre maintenant dans sa phase opérationnelle et le calendrier des travaux, confiés à l'entreprise Art Concept, prévoit une livraison des nouvelles installations entre le 2 et le 19 mai 2018.

Pour des raisons de sécurité, et afin de maintenir des conditions de visite confortables durant l'exécution du chantier, l'accueil du musée et l'accès aux collections seront momentanément réorganisés dans l'entrée située au fond de l'Aile Sud de l'établissement, côté rue Elisée Reclus. Durant cette période, les bornes informatiques de billetterie devront aussi subir des modifications ne permettant pas leur utilisation en continu.

En conséquence, pour faciliter cette transition tout en maintenant l'accès à l'ensemble des œuvres exposées dans ses collections, le Musée des Beaux-arts souhaite pouvoir proposer ponctuellement la gratuité générale d'entrée à l'ensemble des visiteurs et usagers de l'établissement, entre le 2 et le 19 mai 2018 sous réserve d'aléas de chantier conduisant à des modifications de dates.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à :

- Appliquer à titre exceptionnel et ponctuel, les conditions de gratuité telles que définies ci-dessus à l'ensemble des visiteurs et usagers du Musée des Beaux-arts.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT